

# Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 150

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250104>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

\* \* \*

*Pour empêcher que le mortier ne gèle en hiver.* — A cet effet on doit fabriquer un mortier spécial. Après avoir composé le mortier comme pour la maçonnerie ordinaire, on y ajoute encore une dixième partie de chaux lamisée et une vingtième partie de pierres ou de tuiles pulvérisées. Quand tout est bien mélangé, on fait usage de ce mortier, qui résistera aux plus fortes gelées.

\* \* \*

*Pour rendre de suite habitable une maison nouvellement construite.* — Ce sont les mauvaises et malsaines exhalaisons du mortier qui rendent inhabitables les nouvelles constructions. Il y a moyen de tuer ou de neutraliser ces exhalaisons. Après avoir bien fermé les portes et les fenêtres de la maison, on place dans les différents appartements du bâtiment des vases remplis de salpêtre sur lequel on a versé un peu de vitriol. Les vapeurs qui s'échappent des vases tueront les mauvaises vapeurs des murs. Quelques temps après, on rouvre portes et fenêtres pour laisser s'échapper les vapeurs. Quand on aura répété cette opération quatre ou cinq fois, la maison sera saine et habitable.

\* \* \*

*Pour assainir une maison malsaine.* — La chaux vive a la propriété d'absorber l'odeur mauvaise et moisie des bâtiments vieux et malsains. En plaçant donc dans les différents appartements des vases remplis de chaux vive, la mauvaise odeur disparaîtra.

\* \* \*

*Fabrication d'un bon mortier à bâtir.* — Une partie de chaux éteinte avec deux ou trois parties de cendres de charbons, constitue un mortier qu'on peut appliquer sur bois, pierre, fer, etc. Ce mortier est sec au bout de huit jours et résiste à l'eau et à la gelée. En le frottant, il devient lisse comme le marbre.

\* \* \*

*Fabrication de pierres à bâtir.* — On fabrique des pierres à bâtir très dures et très économiques de la manière suivante : On prend 100 kilogrammes de chaux hydraulique, et au moyen d'une quantité suffisante d'eau, on en forme une pâte molle; on y ajoute ensuite 350 kilog. de silice et 50 kilog. de cendres de charbon ou de bois. On triture bien cette masse en y ajoutant encore un peu d'eau. La pâte est ensuite versée dans des moules faits de bois de sapin et après un ou deux jours la pâte est devenue sèche et dure.

## LETTRE PATOISE

*Dà lai Côte de mai.*

An vent réparay le Dôme de lai mâgeon de Borregnon. Vos ai compris? Çà bon! Dà lai côte de mai, an ne le voit pe.

Enne fanne di Vâ de Delémont avait vu in djo à cabaret dous hannes que dénint, ai peu ai botenné dains lai sope enne petête poussière grigee que'était tchu lai tâte dains in petél'adgeat — comme en dirait enne salière. Courieuse comme le sont les fanes de vlaidge (sains comptay cés des velles) elle voié saivoi ço que c'était, que ces chires botint dains lai sope; ce daivait être àthje de tchiè; ai n'en prangnint ran qu'in pô tchu lai pointe d'in couté. Elle demaîndé en lai tieugenièrre ce que ce porait bin être, cte pousserate qu'an bote dain lai sope? — « Mains çà di poivre, répongé lai

fanne, vos ne cognâtes pe çoli? — Aidé, nani! Nos n'en ain pe tchiè nos. Nos ne botan ran dains lai sope que de lai sâ. Vou à ce qu'an aiteheute ci poussat? — Di poivre? Mais tchiè les aipotithiaires, o bin tchiè les épiciès — I veu allay en lai pharmaceriè, ç'a pu chure: les aipotithiaires n'ôgerint vendre des tchoses falsifiais. Tchu çoli lai fanne vaiten lai pharmacerie, ai pe demaînde enne meûjûre de poivre. L'aipotithiaire tot ébâbi, iy dié: « Mains, mai pore fanne, ai parait que vos ne saites pe ço que ç'a que le poivre, sains çoli vos n'en demaînderins pé enne meûjûre. Aitente! i vôs le veu faire essayiè, ai peu se vos le trovay bin en vote goût, vos en parai enne meûjûre, si çoli vos piât. L'aipotithiaire euvre in tirou, en tire enne tieuyiè ai sope de poivre, ai pe dit en lai fanne: « Teni, aivalay cte tieuyiè, ai pe, se vos le trovay bon, i vos en baierai taint que vos vorait! » Tian lai fanne heut le poivre dains lai goerdge, elle s'enfué feu de lai pharmaceriè comme si le diaite aivay voyu lai pare. Elle rité djainque feu de lai velle po allay cratchie cte breuerie que lai breulait, ai peu reveugné an l'aipotithiaire en diaint que c'était trop crôye, qu'elle n'en velait pu. L'aipotithiaire iy demaîndé: « Et poquoi à ce que vos ne l'ai pé rétieupay to content, poquoi ritayt che loin? — Oh! merci! répongé lai fanne, Vos craites qu'i velô rétieupay cte pègeon côte les mâgeons, po botay le fuè en lai velle?! »

*Stu que n'a pe de bos.*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 148 du *Pays du Dimanche* :

578. ENIGME.

Don.

579. MOT CARRÉ.

CARTEL  
ALIE NE  
RIANTS  
TENARE  
ENTRE R  
LESERA

580. VERS PROVERBIAUX.

Et c'est être innocent que d'être malheureux.  
LA FONTAINE. — *Les Nymphes de Vaux.*

581. DOUBLE ACROSTICHE.

	OU	R
F	EQ	U
R	VI	S
A	OU	S
N	AD	S
C	PE	S

Ont envoyé des *Solutions complètes*: MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. Cécilia, la future Kirghize; Un groupe de Romands à Loerrach (Baden); Lubin admirant les flots de l'Arve.

586. CHARADE.

C'est mon *dernier* toujours qui produit mon *premier*,  
Mon *premier* qui souvent fatigue mon *dernier*.  
Et mon *entier* parfois qui, grâce à mon *premier*,  
Pour atteindre plus haut seconde mon *dernier*.

587. RÉBUS GRAPHIQUE.

N La musique N  
S O  
S les E  
R U

588. LOGOGRIPE.

Je cause aux mortels bien des maux  
A ma tête est un des métaux;  
Avec mes cinq lettres premières,  
Je rends des sons mélodieux,  
Et qui n'a pas les trois dernières,  
Ne peut pas voir l'azur des cieus.

589. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Phénomène céleste.
X X X X X X	2. Amaigri.
X X X X X	3. Souillure.
X X X X	4. Nymphe.
X X X	5. Oiseau du Capitole.
X X	6. Ile.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 27 novembre courant.

## Petite poste

Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville, présente ses meilleurs souhaits au Groupe de Romands à Loerrach (Baden).

## Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Vermes.* — Le 18 à midi pour partager le fonds des pauvres, s'occuper d'un procès et d'un chemin.

### Mises au concours

*L'entreprise postale* de 3 4 ou 5 courses quotidiennes de diligences entre Beurnevésin et Bonfol et retour, avec voiture à 2 ou 3 places, attelée d'un cheval. Soumissionner à la Direction d'arrondissement à Neuchâtel jusqu'au 30 novembre au soir. (*Voir la Feuille officielle n° 91, du mardi 13 novembre*).

*Franches-Montagnes* — La place d'agent de poursuites pour le II<sup>e</sup> cercle (Breuleux, la Chaux, Peuchappatte et les hameaux du Roselet et du Cerneu-Veusil.) S'inscrire jusqu'au 24 courant.

— La place de *dépositaire postal*, facteur et messenger à Grandgourd près de Buix. S'adresser à la Direction du IV<sup>e</sup> arrondissement jusqu'au 21 novembre.

## Cote de l'argent

du 14 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.  
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.